



Contraintes d'installation du planétarium et Conditions d'utilisation

Les contraintes d'installation décrites ici indiquent les conditions nominales d'installation et d'utilisation. Si certaines de ces contraintes ne peuvent pas être respectées, merci de nous en faire part de manière à y remédier, sinon le planétarium risque de ne pas pouvoir être installé.

Installation du planétarium

Contraintes d'espace

Sol non meuble, sec et plan sur 6m x 8m

Hauteur sous plafond libre : 3m

Utilisation en extérieur

Le planétarium est conçu pour être utilisé à l'abri des intempéries, du vent, de la poussière ; la lumière du soleil peut rendre difficile l'adaptation à l'obscurité des spectateurs. En cas d'utilisation en extérieur, le planétarium doit donc être installé sous un chapiteau, sur un sol sec. Si les conditions sont **idéales**, il peut être décidé au moment du montage de placer le planétarium dehors, mais ce **choix reste à l'appréciation de l'installateur du Montreur d'Etoiles**.

Accès

Le lieu d'installation du planétarium doit être accessible en voiture, avec un chemin d'accès sans escalier ; le sol doit avoir été nettoyé et libéré des éventuels meubles.

Temps de montage et démontage

1h minimum entre le début de l'installation et la première séance ; 1h de démontage.

Alimentation électrique

Prise secteur 3 broches 220V / 12A.

Pendant l'opération

Nombre de participants :

Public adulte : 25 personnes maximum

Public jeune : 30 personnes maximum

Certaines structures proposent d'accueillir jusqu'à 40 personnes dans le même modèle de coupole. Pour des raisons de sécurité, de confort et de temps d'entrée et sortie des participants, nous jugeons inapproprié et contre-productif de surcharger le planétarium. Là encore, contactez-nous pour savoir dans quels cas il est possible de déroger à cette règle.

Comportement des participants

En raison de l'obscurité, les signaux non verbaux de communication ne sont pas utilisables dans le planétarium et toute conversation en dehors du dialogue entre le planétariste et son auditoire gêne le public. Il est donc demandé au public de faire preuve de calme et de silence quand il ne s'agit pas de questions ou de remarques adressées au planétariste. Nous demandons par ailleurs aux participants d'avoir la courtoisie élémentaire de ne pas utiliser leur téléphone portable ou autre appareil électronique pendant la séance : en plus du bruit, la lumière émise par ces appareils perturbe le spectacle visuel pour les autres spectateurs.

Nuisances extérieures

Le planétarium n'a pas d'isolation phonique : il est donc préférable de l'installer dans un endroit calme.

Si le planétarium est installé dans un lieu public ou de passage, il doit être protégé par des barrières ou autre séparation afin que les passants ne le touchent pas, que ce soit par curiosité ou par maladresse, là encore pour ne pas perturber la séance.

Merci d'adhérer à ce mode opératoire et bon voyage dans les étoiles !

